

# Tarifs 2017-2018

## Les frais obligatoires

### La contribution des familles et les débours

En 2017-2018 la contribution des familles sera calculée en fonction d'un quotient familial (voir feuille annexe).

Nous vous demandons pour cela de bien vouloir joindre à votre dossier d'inscription la photocopie de votre avis d'imposition sur les revenus de l'année **2015 reçu en 2016**. En l'absence de cet avis, la majoration la plus élevée sera appliquée.

Une réduction de 10 % de la contribution des familles est accordée pour le second enfant inscrit, et une réduction de 25 % à partir du troisième.

Les débours correspondent à des dépenses affectées à des activités spécifiques de l'école, non prises en charge par les subventions d'État et la contribution des familles : activités sportives complémentaires, sorties, anglais au Niveau 1, centres de documentation et d'information des Niveaux 2 et 3, examens oraux et intervenants extérieurs au Niveau 3.

Ces frais sont forfaitaires, trimestriels (3 trimestres) et payables d'avance.

	Contribution des familles trimestrielle par élève	Débours trimestriels par élève
--	---	--------------------------------

### Niveau 1

De la Grande section de maternelle au CM2	517,33 €	106,67 €
---	----------	----------

### Niveaux 2 et 3

	590,00 €	106,67 €
--	----------	----------

### L'assurance

Elle est annuelle. Ses statuts et les garanties qu'elle propose sont à la disposition des parents à l'accueil de l'école.

Assurance annuelle par élève

**Niveaux 1, 2 et 3** 7,50 €

### Les voyages à la charge des parents

La Source peut organiser des voyages d'environ une semaine au primaire et au secondaire.

### Cotisation à l'association La Source AEN, annuelle par famille

Montant 50€ (ou plus) : vous pouvez refuser cette adhésion en le signalant par écrit au secrétariat avant le **31 août 2017**.

## Les frais facultatifs

### La demi-pension

L'inscription au restaurant scolaire, dont les repas sont préparés sur place, est valable pour l'année.

Son prix est forfaitaire, trimestriel et payable d'avance.

Il est calculé globalement pour l'année et divisé par 3 quelle que soit la longueur des trimestres.

Une inscription partielle n'est envisageable que pour les élèves du niveau I.

Un désistement motivé pour cas de force majeure (à soumettre à la direction) peut être accordé, mais il doit s'effectuer avant le 15 décembre ou le 15 mars, par écrit et prend effet au trimestre suivant.

	Demi-pension trimestrielle par élève
<b>Niveau 1</b>	
Grande section de maternelle (4 jours)	329,00 €
Cp, Ce1, Ce2, Cm1, Cm2 (4 jours)	351,67 €
<b>Niveaux 2 et 3 (4 jours)</b>	374,67 €

### Niveau 3

**le mercredi** 47,33 €

### La garderie

La garderie est réservée aux élèves du Niveau 1.

Le prix varie selon les effectifs et la fréquentation.

Il est en moyenne de **4,00 €** de l'heure par élève.

### La cotisation APE

Voir fiches explicatives dans le dossier d'inscription.

Cotisation Association des Parents d'Elève annuelle par famille.

**Montant** 25 €

## La Source

Établissement privé  
sous contrat d'association avec l'État  
11, rue Ernest Renan  
92190 - Meudon  
Téléphone 01 46 26 99 88  
[www.ecolelasource.org](http://www.ecolelasource.org)